

Réponse aux interpellations sur le référendum pour les animaux

Madame, Monsieur,

Vous m'avez récemment interpellé sur certaines pratiques génératrices de souffrance animale et les mesures susceptibles d'être prises pour en sortir, que ce soit dans le cadre de l'examen de la proposition de loi de Cédric Villani le 8 octobre, ou celui du mouvement pour un référendum d'initiative partagée (RIP).

Je tiens à vous livrer ici des éclaircissements sur ma position à l'égard de ces enjeux. Outre les quelques points que je développe dans ce mail, je vous invite à trouver deux documents en pièces-jointes : la retranscription de mon intervention lors de la discussion générale de la proposition de loi de Cédric Villani ainsi qu'un article que j'ai récemment écrit pour déconstruire l'« agribashing » comme objet polémique.

Que ce soit à travers l'angle de la souffrance animale ou celui des atteintes à l'environnement qui m'est plus familier, j'observe avec vous le sentiment d'un malaise qui naît du rapport chamboulé de notre humanité à la nature, mais également de celle-ci avec la mort. Néanmoins, je ne vois pas dans la mobilisation actuelle pour un RIP sur la condition animale un instrument adéquat pour aborder cette question avec responsabilité et décider des mesures éthiques appropriées. Conscient que ce point de vue puisse différer de votre propre position, je souhaite vous apporter ici trois éléments de justification.

En premier lieu, je souhaiterais que le débat démocratique évite toute forme d'humiliation pour l'ensemble des parties prenantes. Or, ni le RIP ni la proposition de loi de l'ancien groupe Écologie, Démocratie, Solidarité ne permettent de créer les conditions d'un débat suffisamment apaisé pour être constructif. J'ajouterais qu'à l'heure où l'addition des crises climatique, sanitaire, économique et sociale, et à nouveau terroriste, mettent à rude épreuve l'unité de notre pays, il me semble qu'il en va de notre responsabilité d'élaborer un agenda politique susceptible de favoriser la réconciliation, et au minimum de ne pas exacerber les clivages dans notre société.

En second lieu, l'animal n'est ni une chose ni une personne. Cette affirmation constitue pour moi une boussole éthique qui permet de poser les limites de nos actions et de nos devoirs. Il est tout aussi inconcevable de traiter les animaux dans l'indifférence de leurs sensations que de renier la barrière qui distingue les humains des animaux. Ce que nous apprennent les philosophes sensibles à cette question fondamentale, comme Francis Wolf, c'est que la personnification des animaux, notamment à l'oeuvre au sein du mouvement antispéciste, nous condamne à un vertige absolu sur le propre de notre humanité. Or, au moment même où c'est bien la souffrance humaine dans toutes ses formes qui peine parfois à émouvoir nos sociétés, nous ne pouvons nous permettre de perdre pied sur ce qui nous lie.

Enfin, entre ces deux sources de déshumanisation que sont l'antispécisme dans sa forme la plus extrême et l'indifférence à la souffrance animale, je crois qu'une troisième voie est possible. Cette voie nous est ouverte par le concept « une seule santé », qui, faisant de la nature une alliée et non un Éden perdu, est porteur d'une extraordinaire espérance politique. Notre propre santé dépend de celle du règne animal, qui découle à son tour de celle des végétaux. Face à l'extraordinaire défi alimentaire mondial qui est devant nous, la gestion de ces interdépendances doit être au coeur de nos préoccupations afin d'assurer la pérennité de notre humanité et du vivant sous toutes ses formes.

Loin de me désintéresser des enjeux relatifs à la souffrance animale, j'aborde plutôt ces derniers par le biais d'une pluralité de combats adjacents qui constituent à mes yeux les leviers d'une transition d'une plus grande ampleur : le juste partage de la terre, le développement des alternatives aux produits phytopharmaceutiques, l'essor du commerce équitable, la lutte contre les paradis fiscaux et contre l'esclavage moderne, le combat pour une agriculture de fermes et non de firmes...

En vous remerciant de votre vigilance et de votre interpellation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Dominique Potier

Député de Meurthe-et-Moselle